

Une arme nouvelle : l'infanterie de l'air au feu

Autor(en): **Naef, Ernest**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse = Gazzetta militare svizzera**

Band (Jahr): **88=108 (1942)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-17920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

würden und in drei Tagen in den 4 Parallelprogrammen durchgeprüft werden könnten.

Zu den Ausscheidungswettkämpfen wäre selbstredend militärisch aufzubieten mit Sold und Reiseentschädigung. Dabei steht nichts im Wege, diese Ausscheidungswettkämpfe auch für Trainingsinstruktion und dergleichen auszunützen.

Wichtig und für die Armeemeisterschaften auf die Dauer entscheidend ist die Sicherstellung der Auslese auf breiter Basis, wobei mit allen Mitteln verhindert werden muss, dass aus dieser Veranstaltung eine Koryphäenangelegenheit wird, die für Leute mit bescheidenen Mitteln und einem bürgerlichen Hauptberuf nicht mehr in Betracht kommen kann.

Une arme nouvelle: L'infanterie de l'air au feu

Par le capitaine *Ernest Naef*, Lausanne.

De 1914 à 1918, la guerre européenne nous avait livré des inventions nouvelles, imprévues, au nombre desquelles l'aviation, les chars et les gaz de combat firent sensation. La première de ces armes, l'aéronautique, n'était cependant qu'à ses débuts. Même aux derniers mois de 1918, elle ne parvint pas à mettre entièrement en valeur les découvertes techniques de l'époque. Mais ce fut en 1918, néanmoins, que fut monté un plan d'état-major — initiative d'origine américaine —, qui consistait à établir une fusion étroite, une collaboration directe sur le champ de bataille, entre l'infanterie d'une part, et l'aviation d'autre part. En raison de ses moyens de feu développés, de l'amélioration de la tactique aussi, l'infanterie s'était imposée nettement comme arme offensive active. Aux appuis que lui assurait l'artillerie, il lui avait été accordé également l'aide de la force aérienne. Non seulement sous la forme de l'observation, de la reconnaissance, d'une valeur incontestable, mais encore sous celle de l'action directe dans les secteurs de combat. C'est ainsi qu'entrèrent en jeu les *avions d'infanterie*, les fameux *Fokker*, puis les *Zeppelin* (à ne pas confondre avec les dirigeables du même nom) dans les troupes allemandes, et les célèbres *Breguet* — dont une escadrille atterrit à l'aérodrome de la Blécherette en avril 1919 — dans l'armée française.

La mission de ces appareils était de participer directement aux opérations terrestres, à très basse altitude, et d'agir en force dans tel ou tel compartiment de terrain, par la bombe de petit calibre de cette «idée d'encercllement vertical» dont faisaient état les chroniqueurs militaires, il y a plus de vingt ans déjà. Ils s'agis-

sait alors de chercher à briser les fronts de la guerre de position. Au même titre que la marine de guerre avait donné naissance aux «fusiliers marins», que la guerre en montagne avait suscité la constitution de «chasseurs alpins», l'aviation devait provoquer aussi la création de détachements «d'infanterie de l'air». A première vue, l'idée parut excellente, mais d'une réalisation pratique fort ardue. En effet, la technique du parachute n'était elle aussi qu'à ses débuts. Les aviateurs en combat ne disposaient pas tous de cette «bouée de sauvetage». Le coefficient de sécurité et d'ouverture du parachute de 1918 était imprécis. Le fait est si vrai qu'en 1930 encore le parachute constituait une «attraction» dans les fêtes aériennes. Enfin, on ne disposait pas encore d'avions gros porteurs assez puissants pour assurer le transport aérien de détachements de troupes munis des armes et des munitions obligatoires. Le plan hâtivement conçu resta, en octobre 1918, à l'état de projet.

Les parachutistes militaires.

De 1920 à 1930, les gros efforts de la technique aéronautique ayant permis de sortir de fabriques des multimoteurs de haute qualité, qui firent quotidiennement leurs preuves, jour et nuit, sur toutes les lignes aériennes du continent, et la construction du parachute ayant elle aussi accompli des progrès marqués, l'idée de la constitution organique de «fusiliers de l'air» fut reprise, étudiée et réalisée. L'année 1930 marque à ce propos une date importante. L'Allemagne travailla le problème très à fond, poussant l'étude tactique du sujet à son maximum. De leur côté, la Russie, l'Italie, la France, l'Angleterre, ne restèrent point inactives. Par la suite, la Turquie, les Etats-Unis et même la Hongrie constituèrent aussi des formations de parachutistes de combat.

Il sied de reconnaître que si l'idée première de 1918 fut américaine, la réalisation méthodique et tactique, dès 1930, fut allemande. Bien que l'infanterie de l'air moderne soit encore en pleine évolution, que sa doctrine d'emploi ne soit pas établie de façon définitive — la science militaire n'est-elle d'ailleurs pas faite de transformations successives? —, il est possible aujourd'hui de se faire une opinion assez exacte de son organisation, de son instruction et de ses missions tactiques.

Par «infanterie de l'air», il convient de comprendre deux corps de troupes distincts: d'une part les soldats-parachutistes, d'autre part les soldats transportés par avions, et déposés, par atterrissage, sur tel ou tel secteur.

Ces deux corps de troupes ont chacun un emploi qui leur est propre.

Premières expériences.

Il ne faut pas supposer, cependant, que cette infanterie de l'air soit apparue subitement, en automne 1939, dans les secteurs de combat, sans que certains faits pratiques n'aient pas été relevés auparavant. Il est vrai que la création de cette troupe nouvelle fut entourée d'une discrétion compréhensible. Mais on se souvient assurément qu'en août et septembre 1936, le Général Franco fit transporter du Maroc en Espagne, en plus de 35 canons de campagne, par des appareils *Junkers*, près de 15,000 hommes, 134 tonnes de munitions, et plus de 100 mitrailleuses. En avril 1939, l'aviation italienne joua un rôle capital dans le transport de troupes d'Italie en Albanie. Une division de bombardiers transporta alors sur un trajet de plus de 300 km plus de 1000 hommes avec 157 tonnes de matériel. On cite même le cas d'une manœuvre américaine, remontant à 1937, au cours de laquelle une batterie de campagne complète fut transportée par air d'une extrémité à l'autre du Canal de Panama. De tels exemples se retrouvent avant-guerre en France aussi, et dans plusieurs pays du continent. La Russie fit en son temps de grosses campagnes populaires en faveur des parachutistes dits de l'étoile rouge, dont le but était d'obtenir l'enrôlement de forts effectifs.

Néanmoins, l'opinion publique, en dépit de certaines informations parues à l'époque, ignorait généralement en été 1939 qu'une véritable arme nouvelle avait été conçue, instruite, organisée et minutieusement préparée à ses tâches difficiles et audacieuses.

L'épreuve du feu.

Notre propos n'est point de dresser ici l'historique de l'utilisation de l'infanterie de l'air, dès septembre 1939, de ses hauts faits successifs. Mentionnons simplement que les avions suivants furent spécialement destinés tant aux troupes parachutées qu'aux troupes dites d'atterrissage.

Ce fut en France le bombardier *Farman 221* qui fut destiné à l'embryon de fantassins de l'espace qui avaient été formés. Le *Potez 650* devait aussi être destiné à ce corps nouveau, bien que moins puissant et moins souple.

En Allemagne, divers types furent retenus: les *Junkers 52 et 90*, *Focke-Wulff* et *Blohm-Voss 142* notamment. Ces avions sont tous — à part le premier — des quadrimoteurs, pouvant embarquer 40 soldats entièrement équipés et armés.

En Italie, on note la série normale des avions de bombardement, et en plus le fameux *Marsupialo*, appareil extrêmement puis-

sant, robuste, gros porteur, pouvant enlever un tonnage considérable.

L'Angleterre, enfin, possède pour les transports de troupes le *Bristol-Bombay* et le *Vickers-Valentina*, équipés spécialement pour de telles missions.

Dans les armées où l'infanterie de l'air est méthodiquement montée — spécialement en Allemagne —, cette arme se subdivise en divisions, régiments, bataillons et compagnies. C'est assez dire que les effectifs de cette troupe, son matériel volant et de combat, ses armes, représentent des chiffres imposants. Parachutistes et soldats d'atterrissage interviennent non seulement en collaboration avec des troupes terrestres, mais leur valeur toute particulière a aussi été démontrée au cours d'opérations au-delà de vastes étendues maritimes. Après l'Allemagne, le Japon a mis en œuvre cette stratégie nouvelle, qui transforme assurément les conceptions traditionnelles de la guerre navale. L'infanterie de l'air parvient à franchir de vastes espaces maritimes, sans disposer de la maîtrise de l'eau, mais en possédant une supériorité aérienne. A ce titre, l'avion fait échec — en des circonstances déterminées — à la puissance navale.

Instruction et tactique.

Qu'il s'agisse des parachutistes, ou des troupes d'atterrissage, ces deux corps de troupes forment des éléments d'élite, au véritable sens du terme. Ne sont admis définitivement dans cette arme spéciale que les individus qui physiquement et techniquement, tactiquement aussi, répondent en tous points aux tâches pour lesquelles ils ont été instruits. Il n'est pas donné à chacun de sauter d'un avion en emportant avec soi armes et munitions, d'atterrir à une certaine vitesse, et sitôt au sol d'engager le combat selon une doctrine spéciale, en se regroupant à la minute. Il s'agit de soldats nettement sélectionnés et particulièrement instruits. Notons que dans les parachutistes se trouvent des fantassins, des mitrailleurs, des sanitaires, des téléphonistes, des radiotélégraphistes, des canonnières d'infanterie, etc.

Les troupes d'atterrissage sont transportées soit par gros porteurs, soit par planeurs remorqués en vol, puis lâchés en altitude à 50 ou 80 m du lieu d'atterrissage. Elles sont constituées par des fantassins, des cyclistes, des artilleurs, entièrement pourvus du matériel, des armes et des munitions nécessaires. Le transport d'un bataillon d'un effectif de 800 à 900 hommes nécessite une cinquantaine d'appareils, et une vingtaine d'avions réservés aux armes et à la munition supplémentaires. Chaque appareil est

calculé au poids total de 10 tonnes. La distance-limite de transport oscille entre 800 et 900 km.

Cette infanterie de l'air possède des missions multiples. Pour reprendre l'expression de «l'enveloppement vertical», les parachutistes agissent au début généralement seuls, occupent des aérodromes, attaquent des centres de résistance derrière un front tenu, s'emparent de points importants, gares, ponts, nœuds de communications, et recherchent le contact et la soudure avec leurs propres troupes terrestres. Les exemples de la guerre actuelle sont nombreux à cet égard. Le terrain occupé, conquis, est aussitôt organisé en point d'appui. Puis interviennent les troupes transportées, sur les lieux d'atterrissage tenus par les parachutistes. Les liaisons se font généralement par radio. Peu importe que les avions transporteurs se brisent ou se détériorent lors de leur contact avec le sol ou une plage. L'essentiel c'est que les effectifs nécessaires arrivent à l'instant opportun, avec armes, munitions et réserves. Quant à la sécurité ambiante, elle est dévolue au début aux formations d'avions de chasse, qui croisent aux abords du secteur occupé et s'opposent à l'arrivée des forces aériennes adverses.

Toute opération de l'infanterie de l'air, parachutée ou transportée, est précédée de reconnaissances aériennes minutieuses, de prises de vues photographiques, de l'établissement du plan d'occupation, et d'attaques en force par avions de bombardement des points névralgiques qui doivent être neutralisés, et si possible détruits.

En bref, l'infanterie de l'air est devenue l'arme d'accompagnement d'une valeur certaine de l'aviation elle-même. Elle ouvre des possibilités nouvelles en maintes circonstances. Et nous le répétons, nous ne sommes qu'au début du développement de cette arme nouvelle. Au même titre que le maximum d'efficacité des ailes de combat soit encore loin d'être atteint, le maximum d'emploi des «fusiliers de l'air» n'est nullement touché. Mais la constitution organique de cette troupe aérienne nouvelle assure aux forces de l'air dès maintenant une puissance accrue. Elle apporte à l'aviation un facteur d'importance peut-être capitale.

En résumé, sur le plan de la science militaire pure, on peut relever que l'infanterie de l'air ne vaudra que par l'emploi combiné que l'on fera d'elle, puisque la caractéristique des grands chefs est précisément de parvenir au résultat par la combinaison judicieuse de tous les moyens de combat dus à la technique et à la science. L'infanterie de l'air est une antenne nouvelle, dont l'aiguillon s'avérera toujours plus acéré.
